
La fin d'une époque : l'Égypte après les doubles élections de l'automne 2005



Sophie Pommier

Mai 2006

L'Ifri est un centre de recherche et de débat sur les principales questions de politique internationale et d'économie. Présidé par Thierry de Montbrial depuis sa fondation en 1979, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi 1901).

En 2005, l'Ifri a ouvert une branche européenne à Bruxelles. Eur-Ifri est un *think tank* dont les objectifs sont d'enrichir le débat européen par une approche interdisciplinaire, de contribuer au développement d'idées nouvelles et d'alimenter la prise de décision.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité des auteurs.

© Tous droits réservés, Ifri, 2006 - www.ifri.org

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 - France
Tél. : 33 (0)1 40 61 60 00 - Fax: 33 (0)1 40 61 60 60

Eur-Ifri
22-28 Avenue d'Auderghem
1040 - Bruxelles, Belgique
Tél. : +(32) 2 238 51 10

Fin 2005, année électorale, le paysage politique égyptien apparaît bouleversé. Certes le Président Moubarak a été reconduit pour un nouveau mandat de six ans, mais on est loin des plébiscites affichés lors des précédentes présidentielles. A l'automne, les élections législatives ont permis l'émergence d'un véritable bloc d'opposition constitué de 88 députés Frères musulmans, alors que la confrérie, non reconnue officiellement, passe pour être la bête noire des autorités égyptiennes. Malgré de graves dérapages en fin de processus, les conditions inhabituelles de liberté d'expression et de transparence des élections ont été unanimement saluées, tranchant avec la dérive policière et la manipulation des résultats habituels. Les fondamentaux sur lesquels semblait devoir se construire l'avenir du pays s'en trouvent profondément remis en cause, ouvrant la voie à de nouveaux scénarios.

Retour sur un an d'ébullition politique¹

Le contexte de la double élection de 2005

Il est difficile de comprendre le déroulement du double processus électoral égyptien sans une mise en perspective. Début 2005, comme l'ensemble des pays arabes, Le Caire est confronté à la montée de la pression américaine en faveur de la démocratisation du monde arabo-musulman². Or, en Égypte, le discours sur la réforme, bien que récurrent, reste vide de contenu sur le plan politique. Le président Moubarak a beau camper sur ses positions, en affirmant que chaque pays doit évoluer à son rythme et suivant ses spécificités, sa position est devenue de plus en plus inconfortable. Le renversement de Saddam Hussein en Irak a montré la détermination des Américains et la fragilité inattendue d'un régime réputé parmi les plus solides de la région.

Dans le même temps, la contestation à l'intérieur du pays a franchi un pas décisif et opère sur un mode inédit. Des manifestations de dénonciation de la politique israélienne et américaine - après le déclenchement de la nouvelle *Intifada* en 2000 et surtout au printemps 2003, dans les semaines précédant l'offensive américaine en Irak - ont dégénéré en une mise en cause explicite et virulente du régime. Le Président, son fils Gamal, suspecté de briguer une succession dynastique, sont désormais régulièrement vilipendés par une partie de l'opposition dans des termes très durs, brisant ce qui restait jusqu'alors un véritable tabou.

Le mécontentement croissant de la population égyptienne, son rejet des instances dirigeantes, nourris de l'usure du système (Hosni Moubarak est au pouvoir depuis 24 ans), sont encore avivés par les retombées

¹ Pour le déroulement et l'analyse de ces événements, voir aussi « Reforming Egypt : in Search of a Strategy », *Middle East/North Africa Report* n° 46, 4 octobre 2005, International Crisis Group, 27 p.

² Le projet de Grand Moyen-Orient, lancé par George Bush en novembre 2003, a été exposé dans le quotidien arabe *Al-Hayat* dans son édition du 13 février 2004 (traduction en anglais <http://english.daralhayat.com/>) sous la forme d'un document de travail, en vue de la réunion du G8 à Sea Island en juin 2004. Ce sommet devait finalement entériner une version édulcorée de ce projet. L'absence du président Moubarak à ce sommet a témoigné de son hostilité à des réformes imposées de l'extérieur, position maintes fois répétée.

sociales des mesures de libéralisation de l'économie. L'inflation notamment frappe de plein fouet les plus démunis en dépit de subventions aux produits de première nécessité, d'ailleurs menacées par les nouvelles logiques économiques. Le développement des nouvelles technologies aidant, la parole s'est libérée, en dépit de la répression. Les restrictions des libertés publiques, favorisées par le maintien de l'état d'urgence depuis 1981, sont de plus en plus mal tolérées ; la dérive policière du régime est patente et les organisations de défense des Droits de l'homme pointent de plus en plus souvent du doigt le régime égyptien. Le pluralisme politique est un vain mot, car si le pays compte bien une quinzaine de formations politiques, la plupart sont des coquilles vides. Le parti présidentiel, le PND (Parti national démocrate) règne *de facto* en maître absolu sur la scène politique. Le Comité des partis filtre la légalisation des nouvelles formations ; la seule véritable force politique d'opposition, les Frères musulmans, ne peut théoriquement prétendre au statut de parti politique parce que la loi égyptienne écarte les formations à message religieux. Au printemps 2004, un mouvement d'opposition libéral, pluraliste et fédérateur a fait son apparition. Cette mobilisation aboutira à la création du mouvement *Kefaya* (« Ca suffit ! »), qui a suscité l'intérêt des médias, notamment occidentaux, et stimulé un débat politique jusqu'alors très atone.

Ces évolutions ont pour toile de fond les interrogations croissantes suscitées par deux accidents de santé du résident Moubarak. En novembre 2003, le *raïs* a en effet été victime d'un malaise devant les caméras de la télévision égyptienne. Puis, en juin 2004, il effectue un séjour dans une clinique allemande, officiellement pour soigner une hernie discale.

Ces deux épisodes ont relancé les spéculations sur la succession, d'autant que le Président Moubarak s'est toujours refusé à nommer un Vice-Président, lequel serait appelé à assumer l'intérim du pouvoir en cas de défection, voire à accéder à son tour à la fonction suprême comme cela s'est produit à la fois à la mort de Nasser et après l'assassinat d'Anouar al-Sadate. Dans ces conditions de flou institutionnel, deux candidats paraissent également possibles : le fils cadet du Président, Gamal, et le Général Omar Soleyman, chef des services de renseignement militaire.

Sur le plan régional, la perspective du retrait israélien de Gaza a mobilisé les Égyptiens. Sollicité par les Américains pour contribuer à assurer la sécurité dans ce territoire mitoyen, Le Caire peut d'autant moins se soustraire à cette responsabilité qu'une dégradation de la situation à Gaza pourrait menacer sa propre sécurité. Un premier attentat, perpétré en octobre 2004 contre des infrastructures touristiques du Sinaï, zone tampon entre la vallée du Nil et Gaza, semble légitimer cette inquiétude³. Un Palestinien est d'ailleurs supposé avoir dirigé le commando.

C'est dans ces conditions difficiles que le pouvoir égyptien aborde l'année électorale 2005, qui doit cumuler l'élection présidentielle et les

³ Cette triple opération (perpétrée à Taba et dans deux autres localités proches) a tué 34 personnes dont 13 Israéliens. Le 23 juillet 2005, l'attentat de Charm al-Cheikh, sur un mode très similaire, causera le décès d'au moins 80 personnes (le bilan officiel serait très inférieur au chiffre réel) et en blessera plus de 130. Ces attentats, attribués à la mouvance d'Al-Qaïda ont mis en cause la responsabilité de populations bédouines dans la logistique. Ils amènent obligatoirement à poser la question des trafics d'armes et de personnes transitant par le fameux « Couloir de Philadelphie », bande frontière de 14 km entre l'Égypte et Gaza, traversée de tunnels.

législatives. L'issue de la première consultation ne fait guère de doute mais Hosni Moubarak ne peut être certain d'aller au bout d'un nouveau mandat de six ans et en l'état de la législation, une succession en faveur de son fils Gamal reste incertaine. La montée de la contestation intérieure, sous l'œil vigilant des États-Unis, rend difficile une manipulation grossière des législatives. Tous ces éléments bien pesés vont convaincre le Président Moubarak de la nécessité de prendre les devants.

L'amendement de l'article 76 de la Constitution, relatif à l'élection présidentielle

Le 26 février 2005, dans une lettre au Parlement, le Président égyptien annonce un amendement de la Constitution, qui établit des élections présidentielles au suffrage universel et à candidature multiple⁴. L'annonce de ce changement, dans un régime fortement présidentiel, prend tout le monde de court. La présentation médiatique de cette décision invite à y voir une mesure majeure en faveur de l'ouverture démocratique et l'opinion internationale applaudit. Mais l'opposition ne tarde guère à déchanter. Comme souvent en Égypte, une fois passé l'effet d'annonce, la suite des événements modère les enthousiasmes⁵. Deux points importants sont certes acquis : la candidature multiple et l'élection au suffrage universel. Cependant, les modalités pratiques de mise en œuvre limitent la portée de l'ouverture : les candidats potentiels doivent être adoués par au moins 250 membres des instances politiques (Assemblée du peuple, Conseil consultatif, assemblées locales), toutes largement dominées par le parti présidentiel (PND). Les partis politiques sont dispensés de cette obligation pour 2005 mais l'absence de figure charismatique dans leurs rangs, l'ouverture tardive de la campagne électorale et la disproportion des moyens mis en œuvre, assurent la victoire du candidat Moubarak. Pour limiter les risques en 2011, il est précisé que seuls les partis politiques ayant alors une existence de plus de cinq ans et disposant de 5 % des sièges à l'Assemblée du peuple et au Conseil consultatif, pourront présenter un candidat.

Dans l'esprit de son instigateur, l'objectif de cette initiative est certainement double. Vis-à-vis de l'opinion internationale, il peut désormais faire figure de réformateur par une mesure spectaculaire dont seuls les observateurs avertis de la scène politique égyptienne peuvent relativiser la portée. Dans le même temps, il prépare le terrain à une succession dynastique. Au lieu d'être issu du petit cercle du pouvoir, et sans doute de l'establishment militaire, le prochain Président devra émaner des instances dirigeantes d'un parti politique. Ce dispositif ménage toutes ses chances à Gamal Moubarak, qui ne cesse d'accroître son influence au sein du PND,

⁴ Cette élection se pratiquait jusqu'alors au suffrage indirect, à la majorité des deux tiers à l'Assemblée du Peuple, choix ratifié ensuite par référendum, à des taux généralement écrasants, en tout cas supérieurs à 90 %. Le Président est élu pour un mandat de six ans sans limitation de renouvellement.

⁵ Il en a déjà été ainsi à propos de la promesse d'une levée de l'état d'urgence (printemps 2004), il en sera de même du projet de révision de la loi sur les partis politiques ou de l'engagement de mettre un terme aux abus en matière de délit de presse : quand le débat n'est pas subitement clos (l'état d'urgence a été maintenu), la montagne accouche généralement d'une souris. Pour faire le point sur les réformes politiques, voir Michele Dunne, « Evaluating Egyptian Reform », *Carnegie Papers : Middle East Series: Democracy and Rule of Law Project*, n° 66, Carnegie Endowment for International Peace, janvier 2006.

seule formation légale disposant des moyens de mobilisation nécessaires pour faire élire son candidat. En revanche, les véritables revendications de l'opposition – un régime moins présidentiel et la limitation du nombre des mandats – ne sont pas prises en considération. L'opposition déçue, exprime son mécontentement et l'ensemble de ses composantes, de la gauche aux islamistes, appelle au boycott du référendum qui doit valider l'amendement constitutionnel. Cette consultation, qui se déroule le 25 mai sur fond de manifestations et d'affrontements, est marquée par un très fort taux d'abstention qui n'empêche pas les autorités égyptiennes d'annoncer triomphalement une victoire du « oui » à 92 %.

La présidentielle de septembre 2005

Après avoir maintenu un faux suspense, le président Moubarak annonce officiellement sa candidature dans un discours prononcé le 28 juillet. Entrant aussitôt en campagne, il promet une société « moderne et démocratique », la mise en place d'un véritable multipartisme, la défense des Droits de l'homme et de l'État de droit. Il propose de remplacer l'état d'urgence en vigueur par une nouvelle législation anti-terroriste. Sur le plan social, il annonce la poursuite de la politique de réforme et prévoit la création de 600 000 nouveaux emplois en six ans grâce à une hausse des prêts en faveur de la création de petites entreprises et en soutien à 900 000 patrons de moyennes entreprises. Un tel programme n'a guère de chances de convaincre : les engagements en matière d'emploi sont en contradiction avec les indicateurs et les orientations économiques, le discours sur la démocratisation est éculé et les mesures sécuritaires changeront simplement de cadre de référence, faisant désormais appel à la mobilisation antiterroriste, de manière à se présenter sous un jour plus acceptable aux yeux de l'Occident.

Personne n'est dupe. Fin août, neuf autres candidatures sont validées, dont la plupart relèvent plus du folklore que d'autre chose. En fait le président Moubarak n'a face à lui que deux challengers sérieux : Noaman Gomaa, chef du parti historique et libéral Néo-Wafd et le député Ayman Nour, transfuge du Néo-Wafd et créateur d'un parti politique fraîchement légalisé, *Al-Ghad* (Demain).

Il est incontestable que la campagne, certes réduite à dix-neuf jours, se déroule dans des conditions de liberté de ton totalement inhabituelles. La visibilité des candidats à la télévision, média jalousement verrouillé jusqu'alors par le pouvoir en raison de sa grande diffusion, est étonnamment large, alors que cette ouverture est beaucoup moins marquée dans les quotidiens nationaux. En revanche, certains organes de la presse d'opposition⁶ ne ménagent pas leurs critiques à la famille Moubarak.

Pour gagner ses galons de réformateur et d'homme moderne, faire oublier ses 77 ans et marquer un nouveau départ après vingt-quatre ans de pouvoir, le Président adopte un style nouveau, sous la houlette de son fils Gamal, promu chef de campagne. Celui-ci opère à cette occasion un retour

⁶ Notamment *Ad-Doustour* (*La Constitution*) et *Saout al-Oumma* (*La voix de l'Umma*) tous deux publiés par l'écrivain Ibrahim Eissa et *Al-Fajr* (*L'aube*) du controversé Adel Hammouda.

remarqué sur le devant de la scène après une période de relatif effacement, sans doute commandé par le souci de faire taire les critiques sur sa mise en orbite en vue d'une succession dynastique. Mais Hosni Moubarak en bras de chemise, prenant un bain de foule et visitant des quartiers populaires ne semble ni très à l'aise ni très crédible. S'il sacrifie aux conférences de presse et aux méthodes à l'américaine, il ne renonce d'ailleurs pas pour autant à l'ancien style et fait valoir sa légitimité militaire. Le slogan « le leadership pour la traversée vers le futur » fait ainsi allusion à la traversée du canal de Suez en 1973, un souci de rappeler les anciens faits d'armes qui n'éveille sans doute que peu d'écho auprès d'une population largement composée de jeunes (42% de moins de 18 ans en 2003).

Un véritable débat politique existe désormais en Égypte. Des sujets nouveaux sont abordés explicitement, comme la question des droits politiques de la minorité copte. Les mouvements de contestation se multiplient : aux côtés de Kefaya apparaissent « Les écrivains pour le changement », « Les journalistes pour le changement ». La société civile se mobilise : un site est créé pour la supervision des élections et le recensement des fraudes⁷. Plus embarrassant pour le régime, les juges chargés de superviser le scrutin depuis les législatives de 2000 vont menacer jusqu'à la veille des élections (le 2 septembre pour le 7) de faire sécession, réclamant des garanties de transparence, une revalorisation de leur statut et une autonomisation de la magistrature vis-à-vis du politique. Globalement les autorités laissent faire, à l'exception d'un coup de semonce, le 30 juillet, date à laquelle une manifestation est violemment réprimée, des figures phares de Kefaya arrêtées (Amin Eskandar, George Ishaq) et plusieurs personnes sévèrement molestées.

Le déroulement même de l'élection, le 7 septembre, confirme de manière spectaculaire cet avènement d'une ère nouvelle. Bien sûr, on enregistre quelques fraudes et des irrégularités mais beaucoup sont dues à des questions d'organisation et aux imperfections des listes, un problème difficile à régler dans un pays de plus de 70 millions d'habitants, ne disposant pas de moyens technologiques à sa mesure. Mais incontestablement, ce scrutin se démarque des précédents par de nombreux points positifs : l'absence de violence, des forces de police discrètes, des mesures d'intimidation réduites, même si des représentants du PND sont présents dans chaque bureau, la présence tolérée d'observateurs d'ONG égyptiennes et même étrangères (Human Rights Watch), bien que le gouvernement égyptien se soit refusé à céder aux instances des Américains et des Européens qui auraient souhaité une supervision internationale en bonne et due forme. De l'avis général, les résultats annoncés témoignent d'une transparence inhabituelle ; les infractions constatées n'ont pas véritablement pesé. La commission électorale reconnaît un très faible taux de participation (23 % soit 6,3 millions de voix pour 32 millions d'électeurs sur une population totale d'environ 73 millions d'individus). Rapporté à ces chiffres, le score de Hosni Moubarak - 88,6 % - n'a rien d'un triomphe, surtout que l'image du Président et de son entourage a été écornée par des attaques sans précédents. Ayman Nour se place en seconde position, avec 7,6 % des voix, et Noaman Gomaa obtient 2,9 % des suffrages.

⁷ www.shayfeen.com (Ceux qui regardent).

Comment en est-on arrivé là ? On peut avancer l'hypothèse que les autorités égyptiennes, ayant pris le parti de jouer la transparence et l'ouverture sur ce scrutin sans enjeu véritable, pour donner des gages à la communauté internationale, ont été dépassées par les événements et n'ont plus été en mesure ensuite de brouiller les résultats. Une fraude opérée à ce stade aurait en effet été trop visible ; elle aurait invalidé la consultation et tout le discours réformiste et surtout, aurait donné des arguments aux partisans d'une supervision internationale pour les élections législatives de l'automne 2005.

Les législatives de l'automne 2005

a) Les enjeux des élections législatives

Les autorités égyptiennes, au sortir d'une élection présidentielle bien loin d'avoir eu les effets de légitimation escomptés, ont du beaucoup hésiter sur la conduite à tenir dans la perspective des législatives. Pour comprendre la manière dont elles ont géré cette échéance, il faut tout d'abord évaluer le poids de l'Assemblée du peuple (*Majlis al-Chaab*) dans le système politique égyptien. Chambre basse du Parlement bicaméral égyptien, celle-ci concentre, du moins en théorie, l'essentiel des compétences reconnues au Parlement : législation, budget, traités internationaux, contrôle du pouvoir exécutif.

Certes, l'Égypte dispose d'une longue histoire parlementaire⁸. Cependant, dans les faits, le caractère fortement présidentiel du régime relativise le poids des députés. Depuis 1990, le changement de la loi électorale a permis de réduire à une simple figuration la place de l'opposition, qui avait atteint environ les 20 % de sièges aux élections de 1984 et 1987.

La politologue égyptienne Sarah ben Nefissah fait le point sur le partage actuel de compétences⁹ : « *Sur le plan des équilibres du pouvoir, l'institution présidentielle est prédominante dans la vie politique et institutionnelle : elle domine le Conseil des Ministres et l'Assemblée du Peuple... Au niveau du pouvoir législatif, le président de la République peut « formuler des projets de loi », mais aussi s'opposer – sous certaines conditions de forme – à des lois votées par le Parlement, proposer des modifications de la Constitution (cf. l'article 76, n.d.r.) et nommer des députés. Le droit de dissolution de l'Assemblée du Peuple, droit que le président peut utiliser en cas de besoin et après un référendum populaire, est la plus importante prérogative présidentielle en direction du pouvoir législatif. Les présidents successifs l'ont fréquemment utilisé* »¹⁰. De prime

⁸ C'est en 1882 que la Constitution a établi un Parlement élu, doté de pouvoirs législatifs. Il faudra cependant attendre 1924 pour que celui-ci puisse effectivement se mettre en place avec, par la suite, de longues phases d'éclipse dues aux affrontements avec les autorités.

⁹ Sarah ben Nefissa, « Le déblocage du débat démocratique en Égypte : legs nassérien et poids du secteur privé », *Maghreb-Machrek* n° 182, hiver 2004-2005, pp 59-78.

¹⁰ Le Président nomme aussi directement 88 des 264 membres de la Chambre haute, le Conseil consultatif (*Majlis al-choura*), renouvelé tous les six ans et dont les 176 membres restant sont élus. Cette instance, mise en place par un amendement Constitutionnel de 1980 voulu par le Président, a essentiellement, comme son nom l'indique, une fonction consultative (à l'exception de certains types de lois qui doivent recevoir son aval). C'est surtout une instance honorifique qui permet au régime de « remercier » certains de ses fidèles.

abord, on pourrait en conclure que les députés ne jouent qu'un rôle de simples figurants : ce serait sans compter avec leur poids, souvent primordial, au niveau local et avec la teneur des revendications de l'opposition égyptienne. Le passage d'un régime fortement présidentiel à un régime parlementaire fait en effet partie des demandes prioritaires de l'opposition et la montée des pressions peut obliger les autorités à de futures concessions. Les nouvelles modalités de l'élection présidentielle ont déjà donné un pouvoir supplémentaire à l'Assemblée du peuple puisque tout candidat aux élections de 2011 devra obligatoirement être présenté par un parti politique disposant de 5 % des sièges. A ce double titre, il est clair que les élections de 2005 constituaient un enjeu politique d'une importance nouvelle.

b) La toile de fond

Rappelons tout d'abord les règles électorales : sur les 454 membres qui composent l'Assemblée depuis 1990, 444 sont élus au suffrage universel direct et les dix membres restant sont nommés par le Président de la République qui profite généralement de cette prérogative pour imposer des candidats coptes et des femmes. Héritage du passé nassérien, la Constitution de 1971, d'inspiration socialiste, impose de réserver 50 % des sièges aux *ouvriers* et aux *paysans*.

Aux élections de 2000, la présence de juges avait limité la fraude, sauf au dernier tour, marqué par des irrégularités et des incidents qui avaient fait une dizaine de morts. Un effort pour infléchir les résultats qui n'avait pas empêché deux faits marquants : le retour des Frères musulmans au Parlement, après dix ans d'absence, et une semi-débâcle du PND qui n'a conservé la majorité qu'en réintégrant après coup plus de deux cents candidats indépendants, remontant ainsi de 38 % à 87 % des sièges. Le parti au pouvoir avait réagi à ce coup de semonce en engageant un processus interne de réforme et de modernisation conduit par Gamal Moubarak.

c) Le déroulement des élections : la percée des Frères musulmans

Cinq ans plus tard, un peu plus de 5 000 candidats sont en lice dont plus de 3 000 « indépendants », parmi lesquels quelques 144 candidats Frères musulmans¹¹. L'opposition libérale serre les rangs et regroupe onze partis et formations sous l'étiquette du Front national uni pour le changement (FNC)¹². Le parti *Al-Ghad* d'Ayman Nour, de même que les Frères musulmans ont refusé de se joindre à cette coalition et ont décidé de faire cavalier seul ; le premier fort du succès de son leader aux

¹¹ On relève la très faible présence des coptes et des femmes : par delà les discours sur l'égalité, ni le PND « réformateur et moderniste », ni l'opposition laïque n'ont voulu prendre le risque de perdre le moindre siège en mettant leurs listes en accord avec leurs principes.

¹² On y retrouve le Néo-Wafd, le parti *Tagammu'* (*Rassemblement, d'obéissance marxiste*), le Parti du Travail, à connotation socialiste mâtinée d'islamisme, le *Wasat* (*Le Centre*, mouvement issu en 1996 d'une dissidence des Frères musulmans, qui propose une formule islamiste attachée aux libertés individuelles et recentrée sur une vision nationaliste. Ouverte aux coptes, cette formation a déposé en vain à trois reprises une demande de création d'un parti politique), *Al-Karama*, (parti lui aussi en demande de légalisation, fondé par l'ex-nassérien Hamdin Sabahi), le mouvement *Kefaya*...

présidentielles mais confronté à une fronde interne, les seconds soucieux de garder leur spécificité.

Exploitant au maximum l'espace de liberté concédé pour la première fois par les autorités, les Frères ont fait campagne sans faire mystère de leur affiliation, reprenant la rhétorique et les slogans habituels du mouvement, dont la fameuse formule « l'islam est la solution ». Etalé sur plusieurs semaines¹³ pour pallier l'insuffisance du nombre de juges, le scrutin révèle dès la première phase une forte poussée islamiste. Le second round devant se dérouler dans des circonscriptions considérées comme des bastions des Frères musulmans (Alexandrie, le canal de Suez, le nord delta et le Fayoum), les autorités égyptiennes cherchent à éviter un effet d'emballement et rompent avec les règles de bonne conduite qu'elles s'imposaient jusqu'alors. Plusieurs centaines de Frères¹⁴ sont arrêtés à la veille de la reprise du vote, le 19 novembre, le climat dégénère, le processus électoral va s'achever dans un climat de violence opposant membres de la confrérie et du parti au pouvoir, partisans de tel ou tel candidat et représentants des forces de l'ordre. Malgré tout, le succès des Frères est incontestable : avec 88 élus, ils deviennent la principale force d'opposition au Parlement. Le PND améliore pourtant sa position avec plus des deux tiers des députés de la Chambre, mais au prix du même tour de passe-passe qui lui avait permis de se maintenir aux commandes en 2000 ; il garde le monopole de tout amendement Constitutionnel. Les partis d'opposition laïque sont laminés.

Le jeu des acteurs

La stratégie des autorités égyptiennes : maladresses ou jeu dangereux ?

Dans leur gestion du processus électoral, les autorités égyptiennes semblent avoir suivi deux objectifs principaux et convergents, également dictés par leur rapport avec la communauté internationale en général et les Américains en particulier. Tout d'abord, elles ont voulu jouer la transparence pour donner du crédit à leur discours sur la démocratisation. Ensuite, elles ont pris pour cible prioritaire l'opposition libérale et laïque, paradoxalement fragilisée par sa surmédiation, notamment dans les médias occidentaux. Le courant de sympathie et l'effet loupe qui en ont résulté ont donné aux dirigeants égyptiens le sentiment d'avoir à faire à une force d'opposition potentiellement plus dangereuse que le courant islamiste, perçu à l'étranger comme un repoussoir. Pour certains, c'est même sciemment qu'aurait été orchestré le face-à-face avec les Frères musulmans, dans le but d'effrayer la communauté internationale.

Mais le pouvoir égyptien a sans doute commis une erreur grave autant que significative en négligeant sa propre opinion intérieure. En effet, la machine s'est emballée. En perdant pied face à l'étendue de la percée islamiste, c'est-à-dire en revenant à la répression, il n'a pas su capitaliser

¹³ Du 9 novembre au 7 décembre 2005.

¹⁴ Entre 200 et 400 selon les sources ; ces arrestations monteront à environ un millier au terme du processus électoral.

sur la bonne impression produite par les améliorations incontestables qui avaient caractérisé les premières phases du processus électoral. Sa gestion des événements a miné les efforts consentis pour faire croire à un jeu politique ouvert. Quel crédit accorder au jeu politique quand on voit qu'Ayman Nour a été reconduit devant les tribunaux et sévèrement condamné après qu'on l'eut laissé briguer la présidence de la République et la reconduction de son mandat de député¹⁵ ? Même constat avec les arrestations, entre deux phases du scrutin, de membres des Frères musulmans, alors que l'on avait pourtant laissé à la confrérie toute latitude pour mener campagne, faisant mine de découvrir un peu tard l'irrégularité de la démarche.

Présence sur le terrain, attentisme et pragmatisme : les trois ingrédients de la réussite

Tout au long de l'année 2005, les Frères ont fait montre d'un grand sens tactique, avec une action en demi-teinte, discrète au point de donner le sentiment que la confrérie était minée par ses clivages internes et en perte d'influence. Étonnamment en retrait de la vague de contestation qui commence à gonfler à partir de 2003, les Frères « sortent du bois » le 27 mars 2005 en organisant une manifestation, sans doute motivée par le souci de ne pas laisser le mouvement *Kefaya* incarner trop exclusivement l'opposition. Mais les critiques des manifestants islamistes – d'ailleurs relativement peu nombreux – témoignent d'une certaine retenue et prennent pour cible la politique gouvernementale dans son ensemble, plutôt que les personnes, à la grande différence des mouvements libéraux et laïcs qui sont tombés très vite dans l'atteinte personnelle. Le Guide suprême, Mohammed Mehdi 'Akef et le porte-parole du mouvement, Muhammad Habib, se déclarent même prêts à supporter la candidature du président Moubarak ou de son fils Gamal, sous réserve que les élections soient libres, transparentes et non entravées par l'état d'urgence comme les scrutins précédents. Cette stratégie leur permet de ménager jusqu'au bout le dialogue avec le régime. *In extremis*, le 21 août alors que la date de l'élection est fixée au 7 septembre, les Frères annoncent enfin leur position aux présidentielles : d'un côté ils dénoncent cette fois le président Moubarak en termes très durs, un discours incontournable à ce stade pour ménager leur crédibilité en tant que force d'opposition. Mais de l'autre, ils n'appellent à voter pour aucun autre candidat et surtout, renoncent au boycott, position qu'ils avaient adoptée pour le référendum sur l'amendement de l'article 76. Au contraire, ils incitent les Égyptiens à se rendre aux urnes, épaulant ainsi les efforts du pouvoir en vue de limiter le taux d'abstention et de valider la consultation. Selon la rumeur, cette posture ambiguë, d'ailleurs mal comprise par la base, relèverait d'un véritable accord avec les autorités : les FM peuvent poursuivre leurs actions de contestation de basse intensité sous réserve de ne pas établir de connexion avec les autres courants d'opposition et de ne soutenir aucun des concurrents du président Moubarak. Moyennant quoi, leurs activistes

¹⁵ Le leader d'Al-Ghad a été accusé de trafic de signature pour la création de sa formation politique. Après son arrestation en janvier 2005, la procédure engagée à son encontre avait été suspendue jusqu'au lendemain des élections. La Maison Blanche a réagi à sa condamnation à cinq ans de prison en se déclarant « profondément troublée » et en réclamant sa libération à titre humanitaire.

emprisonnés sont relâchés avant le scrutin législatif, en commençant par les moins connus pour finir par les figures les plus éminentes, Mahmud 'Izzat et pour finir, Issam al-'Aryan le 16 octobre 2005.

Le déroulement de la campagne a montré, s'il en était besoin, le bon niveau d'organisation des Frères. L'échéance a été bien préparée. Pour faire face à toute éventualité, une seconde liste de candidats aurait été tenue secrète pour faire face à une vague d'arrestations. La confrérie s'appuie sur son action de terrain, sa proximité avec les populations à travers ses réseaux d'action sociale – éducation, santé, assistance aux démunis – Elle incarne, par delà les références islamiques, des valeurs morales qui font cruellement défaut à la classe politique, rongée par la corruption. Sans dépasser la ligne rouge, de manière à ne pas s'attirer les foudres du pouvoir, elle s'est attachée à établir des liens avec les autres mouvements d'opposition pour cultiver son image d'ouverture et suivre le mouvement, tout en gardant son autonomie. C'est ainsi par exemple que deux représentants des Frères musulmans ont intégré le mouvement *Kefaya*. Toujours conformément à une logique de compromis avec le pouvoir, les candidats islamistes inscrits dans les circonscriptions où se présentent des personnalités phares du régime se sont retirés de la compétition. En outre, les Frères ont autolimité leur participation, ne présentant des candidats que dans un tiers des circonscriptions. A l'instar des Frères musulmans jordaniens en 1989 ou du Parti de la Justice et du Développement marocain en 2003¹⁶, ils se sont mis en mesure de se voir reconnaître le statut de première force d'opposition sans menacer pour autant l'ordre établi. Travail de fond, louvoisement, prudence et pragmatisme ont donc été la clef d'un succès qui n'est pas le simple fruit du hasard ou d'un concours de circonstances¹⁷.

¹⁶ En 1989, les Frères, qui avaient participé au législatives jordaniennes sous l'étiquette de Front de l'action islamique, avaient obtenu 30 % des sièges ; au Maroc, en septembre 2003, à la suite d'un accord avec le Palais, les islamistes du PJD n'ont présenté des candidats que dans 56 des 91 circonscriptions en jeu remportant, à l'arrivée, 42 sièges.

¹⁷ Sur les Frères musulmans égyptiens, leur histoire, leur doctrine, leur rapport au pouvoir et leur évolution, voir Amr El-Choubaki, *Les Frères musulmans : idéologie et pratique*, à paraître aux Éditions Karthala.

Une nouvelle opposition libérale victime de son succès

La nouvelle opposition libérale incarnée par le mouvement *Kefaya*, si elle a beaucoup retenu l'attention des médias, n'a pas pris racine dans la population. Grisée par une liberté d'expression inhabituelle, elle s'est polarisée sur une dénonciation acerbe et souvent très personnalisée du pouvoir, sans proposer de véritable projet alternatif. Très composite, émanant surtout des franges cultivées, occidentalisées et favorisées de la société, elle a certainement contribué à cristalliser le sentiment de rejet du pouvoir sans réussir à canaliser ce courant à son profit. Dépourvues d'implantation locale, les partisans de *Kefaya*, par delà leur bonne volonté et leur désir de changement, ont parfois prêté à sourire par leur naïveté. Comme avec cette initiative de création d'un site internet, visant à sensibiliser à la politique une population qui compte encore un pourcentage important d'analphabètes¹⁸ ! Quant aux partis d'opposition, du Néo-Wafd au tout jeune parti *Al-Ghad* d'Ayman Nour, ils pèchent par les mêmes travers que le parti au pouvoir : rivalités internes, leadership patriarcal et clientélisme, absence de véritable programme.

Les acteurs extérieurs

La politique américaine de promotion de la démocratie au Moyen-Orient a lourdement pesé sur le déroulement du processus électoral égyptien. On a vu qu'elle avait influencé l'attitude adoptée par le régime ; elle a aussi contribué sans doute au succès des Frères musulmans en ouvrant une fenêtre d'opportunité. La visite de la Secrétaire d'État au Caire en juin 2005, soit à la veille du processus, a permis de vérifier que celui-ci serait suivi avec la plus grande attention par les chantres de la démocratisation du Moyen-Orient. Les déclarations de Condoleeza Rice stipulant que Washington pouvait s'accommoder d'un gouvernement islamiste modéré en Égypte - allusion directe aux Frères - ont nourri la rumeur sur des contacts secrets entre les Américains et la mouvance. Pour ne pas apparaître manipulés de l'extérieur, soupçon ô combien préjudiciable dans la très nationaliste Égypte, ceux-ci ont gardé leurs distances et nié – contre toute évidence – la réalité de ces contacts. On relèvera aussi que depuis le lancement du projet américain de réforme du grand Moyen-Orient, certains membres de la confrérie tiennent un nouveau discours visant à convaincre de leur adhésion au processus démocratique. Dans les colonnes de l'hebdomadaire *Al-Qâhira*, dès le 14 mai 2004, 'Abd al-Mun'im Abu al-Futuh, membre du Bureau de la guidance (*Maktab al-irshad*), insistait sur la dimension humaine du discours religieux, par là même faillible et évolutif, expliquait que le califat est une construction avant tout politique et non religieuse, prônait le pluralisme politique et proclamait l'égalité de tous les citoyens, musulmans ou non, jusqu'à envisager l'accession d'un chrétien à la tête de l'État. Certes, cette vision n'est pas partagée par l'ensemble de la confrérie mais elle correspond à une inflexion que l'on retrouve dans les différentes branches nationales du mouvement, chez les Frères musulmans syriens aussi bien que chez les

¹⁸ Plus de 40 % de la population est illettrée ; ce taux approche les 60 % chez les femmes adultes.

dirigeants palestiniens du Hamas : profil bas sur les questions de société et respect affiché du jeu démocratique.

La population égyptienne : l'invité de la 25^e heure

Si la surprise est finalement sortie des urnes, ébranlant la position de monopole du PND, il faut convenir que les signes avant-coureurs de ce basculement ne manquaient pas. On rappellera l'usure du régime, les changements induits par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui retreignent la capacité de manipulation des esprits, l'alternance des générations qui explique que le discours nationaliste hérité de la période nassérienne n'a plus prise sur les jeunes et ne joue plus comme un facteur de légitimité. Pas plus d'ailleurs que la politique étrangère, l'alliance avec les États-Unis et la normalisation des relations avec Israël étant très mal perçues par la population. La corruption est de plus en plus mal tolérée : elle a largement motivé le vote en faveur des islamistes, reflet d'une forte aspiration à la moralisation de la vie politique. Disposant pour la première fois de la possibilité de s'exprimer à peu près librement, les Égyptiens ont opté pour le vote sanction. Ils ont également cherché davantage de cohérence entre leur système politique et le courant de réislamisation qui traverse incontestablement la société. Le double langage des autorités égyptiennes qui pratiquent en interne la surenchère islamique *via l'establishment* religieux tout en se présentant à leurs interlocuteurs étrangers comme un rempart face à la montée de l'islamisme sous-entend là encore le manque de prise en considération d'une opinion plus agissante que par le passé¹⁹.

Ce divorce entre la population et les institutions politiques s'exprime clairement à travers le faible taux de participation aux différentes consultations. En même temps, il semblerait qu'une très légère hausse reflète l'animation du débat politique. À y regarder de plus près, c'est surtout que les enjeux ne se situent pas exclusivement au niveau national. Les partis politiques n'ont pas d'ancrage en tant que tels et leurs programmes semblent calqués les uns sur les autres. Le Néo-Wafd, le Tagammu', les Nassériens ont leur histoire derrière eux. C'est en fait l'influence personnelle de tel ou tel candidat qui emporte le plus souvent le choix des électeurs, sa présence sur le terrain, sa capacité à capter les ressources et à les redistribuer à ses affidés et administrés. D'où le poids des indépendants et d'où également sans doute le décalage entre villes et province où la proximité avec les candidats, le poids des luttes d'influence et des problèmes locaux, expliquent une participation légèrement plus massive. Au niveau national, le vote des Égyptiens reflète leur rejet du personnel politique : plusieurs figures des partis traditionnels ont ainsi perdu leur siège²⁰. De manière significative, Ayman Nour, nouveau venu sur la scène politique, a devancé aux présidentielles le vieux leader historique du Wafd No'aman Gomaa, ce qui ne l'a pas empêché de perdre son siège de député. Le fait n'a rien de paradoxal : les enjeux ne sont

¹⁹ Voir à ce propos, l'article très complet et très éclairant de Bassma Kodmani, « The Dangers of Political Exclusion: "Egypt's Islamist Problem" », *Carnegie Papers : Middle East Series*, n° 63, octobre 2005, 21 p.

²⁰ C'est le cas par exemple du vice-président du Néo-Wafd, Mounir Fakhri Abdel Nour ou du fondateur du *Tagammu'*, Khaled Mohieddine

simplement pas les mêmes, message de « ras le bol » au niveau national, nécessité de répondre à des attentes concrètes au niveau local. C'est le même raisonnement qui explique la reconduction des ténors du PND, piliers d'un régime dénoncé peut-être, mais garants d'une bonne captation des ressources et passés maîtres dans le maniement du clientélisme. *A contrario*, la jeune génération qui ne dispose pas de cette assise, n'a pas réalisé de percée : le discours sur la réforme, déjà éculé de surcroît, ne pèse pas bien lourd face aux attentes immédiates et aux réalités concrètes.

Et après ?

Que peuvent et que veulent les Frères musulmans ?

Plusieurs paramètres relativisent le succès des Frères aux dernières élections et il faut raison garder avant de crier au « péril vert ». Certes, il y a eu un effet de surprise, largement dû à une focalisation sur l'opposition libérale émergente. Tout le monde savait bien pourtant que la confrérie représentait la première force d'opposition réelle dans le pays. Même ses détracteurs reconnaissent qu'elle dispose aujourd'hui d'une représentation plus conforme à son audience, ce qui ne peut que constituer une progression en matière de démocratie.

Avec toutefois une marge d'incertitude sur son impact réel auprès de la société égyptienne, qui peut jouer dans les deux sens. On a vu que les Frères avaient volontairement limité le nombre de leurs candidats. 61 % de ceux-ci ayant été élus, on peut supposer que la poussée islamiste aurait été beaucoup plus importante sans cette autolimitation. Mais rien ne prouve non plus que cette percée soit durable : de nombreux Égyptiens ont certainement voté utile, au profit de la seule force réelle d'opposition, sans pour autant aspirer à un régime de type islamiste. En l'absence d'analyses fines des motivations des électeurs - qui nécessiteraient du temps et des moyens qui font actuellement défaut - il est bien difficile de faire la part des choses.

Plusieurs facteurs entrent à présent en ligne de compte : le discours rassurant et consensuel des Frères sera-t-il assez convaincant pour éviter les crispations au sein même de la société égyptienne, du côté des laïcs et surtout de la minorité copte ? ²¹ Quelle sera l'attitude de la communauté internationale, et notamment des États-Unis, vis-à-vis de ces nouveaux interlocuteurs, de plus en plus incontournables ? Quel sera l'impact de la montée en puissance généralisée des mouvements islamistes à l'échelle régionale (victoire du Hamas aux législatives de janvier 2005 en Palestine, risques d'écroulement du régime baasiste en Syrie alors que les Frères musulmans syriens représentent l'alternative la plus crédible...). Tous ces éléments, qui pèsent sur la situation égyptienne, peuvent susciter un mouvement de crainte et de reflux ou au contraire un phénomène de contagion.

²¹ Avant même la fin des élections, Khairat el-Shatir, homme d'affaires et personnalité « frériste » cherchait à calmer les inquiétudes en publiant « No need to be afraid of us : The Muslim Brotherhood Believes that Democratic Reforms Could Trigger a Renaissance in Egypt », *The Guardian*, paru le 23 novembre 2005.

Si les Frères disposent incontestablement aujourd'hui de l'aura que leur vaut leur présence sur le terrain, là où les services de l'État font cruellement défaut, leur présence renforcée à l'Assemblée du peuple les expose davantage. Jusqu'à présent, le rôle des députés FM s'était surtout borné aux questions de mœurs : avec un nombre nettement supérieur de représentants, auront-ils la faculté et même la volonté de s'immiscer dans d'autres domaines de la vie politique ? Pourront-ils, par exemple, s'opposer aux orientations de politique étrangère - alliance avec les États-Unis, normalisation accrue des relations avec Israël ? Pourront-ils œuvrer en faveur de la moralisation de la vie politique et lutter contre la corruption, prendre des mesures à caractère social, notamment en matière de lutte contre le chômage ? La tâche sera rude.... En Jordanie, les Frères musulmans du Front de l'action islamique ont ainsi vu leur prestige s'émousser après leur arrivée en force au Parlement en 1989. Incapables de définir un programme politique complet, ils se sont focalisés sur des questions de religion et de mœurs au détriment notamment des questions économiques. Si le bloc islamiste reste cantonné à cette sphère du privé, sa crédibilité en tant que force d'opposition en sera écornée. En dépit de l'émotion suscitée par les législatives de l'automne 2005, les Frères musulmans n'ont pas gagné les élections comme le Front islamique du salut (FIS) en Algérie en 91, bien que la comparaison ait souvent été évoquée. Le Parti National démocrate reste largement majoritaire dans la nouvelle Assemblée. En outre, une dissolution reste toujours possible.

De plus, et là encore comme en Jordanie, la confrérie est traversée par des courants divergents qui recourent des rivalités de personnes, des clivages générationnels et des visions stratégiques opposées. En résumé, la hiérarchie actuelle du mouvement, sous la houlette du Guide suprême, Muhammad 'Akef, privilégie la dimension morale et religieuse, la mission de réislamisation de la société, et redoute de le voir se banaliser en basculant plus directement dans le champ politique et en accédant au statut de parti. Son discours s'inscrit dans la droite ligne des idées de Hassan el-Banna, fondateur du mouvement en 1928, avec deux objectifs prioritaires : libérer l'intégralité de la « Terre d'islam » et y établir un État respectueux des règles islamiques²². D'autres personnalités, plus jeunes, estiment au contraire que le moment est venu de franchir le cap de la mutation en parti politique. Ceux là n'hésitent pas à envisager des alliances avec d'autres forces de l'opposition, voire même à répondre favorablement aux « appels du pied » de la frange réformatrice du PND. Leurs revendications recourent celles des autres composantes du paysage politique égyptien : démocratisation et pluralisme politique, levée de l'état d'urgence, respect des libertés publiques, autant de points qui constituent les grandes lignes du programme très politique présenté par les Frères pour les législatives de 2005.

Il est bien sûr très difficile de faire la part des choses entre les positions tactiques et les convictions réelles des différents protagonistes. Une chose est sûre : la diversité des points de vue peut affaiblir le mouvement mais elle lui offre aussi une marge de manœuvre. Si le bilan politique se révèle décevant, la confrérie aura toujours la possibilité

²² Ces principes ont été rappelés dans un texte publié par le Guide le 5 mai 2005. Cf "The Global Order: from Chaos to Domination", 11 août 2005, www.ikhwaonline.com. En mars 2004, le même Mahdi Akef, avait présenté un programme politique beaucoup plus ouvert aux principes démocratiques.

d'opérer un repli sur la sphère socioculturelle. Cette souplesse sera plus grande encore si, comme le pensent certains analystes, elle choisit d'agir sur deux tableaux²³. Plutôt que d'opérer sa mutation en parti politique, à supposer déjà que le pouvoir égyptien l'y autorise, les Frères favoriseraient alors la création d'une nouvelle formation politique, éventuellement composite et ouverte à des éléments extérieurs, avec laquelle ils entretiendraient des liens privilégiés, mais sans que les profils et le champ d'intervention des deux organisations se recourent totalement.

La course contre la montre de Hosni Moubarak

Le pouvoir égyptien, qui garde la situation bien en main et a réaffirmé son emprise sur les institutions, détient la clé des évolutions à venir. Même si le score réalisé par les candidats islamistes a frappé les esprits, il faut en effet remettre les choses à leur place. Les Frères ne sont en mesure d'influer sur aucune décision politique majeure : leur nombre de sièges au Parlement rend cette éventualité impossible, même en cas d'alliance avec les autres formations de l'opposition. Par ailleurs, la confrérie - à supposer même qu'elle en ait l'intention - ne peut aspirer à la conquête de la Présidence dans la mesure où elle n'est pas légalisée en tant que parti politique. Depuis les élections, le président Moubarak s'est de plus en plus employé à lui rendre encore plus difficile l'accès au pouvoir. La période de relative accalmie dont avaient bénéficié les Frères a en effet pris fin : les autorités soufflent à présent le chaud et le froid, alternant les libérations et les nouvelles arrestations. Manière de rappeler aux intéressés la précarité de leur situation et la poursuite du règne de l'arbitraire. Bref, une véritable invitation à adopter un profil bas. Aux yeux de l'opinion, ces allers-retours des Frères entre vie civile et prison maintiennent le sentiment d'avoir affaire à une force aux marges de l'illégalité et toujours vaguement suspecte, même si *a contrario* cette répression peut aussi avoir pour effet de renforcer le prestige du mouvement en lui conférant une aura de victime. Le durcissement ne touche pas les seuls islamistes : magistrats et journalistes sont soumis eux aussi à de nouvelles tracasseries et le climat s'est alourdi. La phase de liberté politique des derniers mois fait désormais figure de parenthèse, dictée par la combinaison des consultations électorales et des pressions américaines.

Pour achever de barrer la route légitime du pouvoir aux Frères ou à toute autre forme d'opposition, issue ou non d'un jeu d'alliances, le Parlement a décidé le 14 février, sur proposition du président Moubarak, le report des élections municipales : prévues initialement pour avril 2006, celles-ci auront lieu en 2008. Concrètement, il s'agit de briser la dynamique et d'éviter un raz de marée vert, sachant que leur travail de terrain s'avère surtout payant pour les islamistes au niveau des élections locales. En filigrane, il s'agit aussi de maintenir la domination actuelle écrasante du PND au sein des municipalités, pour éviter qu'aucun candidat non issu de ses rangs puisse réunir le nombre de signatures désormais indispensable pour briguer la fonction suprême. Cette configuration vise certainement dans l'esprit du Président, et bien qu'il s'en défende, à favoriser l'accession

²³ Voir Israel Elad Altman, « Current Trends in the Ideology of the Egyptian Muslim Brotherhood », *Current Trends in Islamist Ideology*, vol. 3, Hudson Institute, janvier 2006

au pouvoir de son fils Gamal, candidat a priori naturel du parti. D'autres indices viennent corroborer cette interprétation.

Faisant fi du résultat des urnes et des aspirations au changement exprimées par la population, le Président a adopté la ligne politique préconisée par Gamal et son entourage : mettre franchement le cap sur la réforme économique et renvoyer la libéralisation politique et la démocratisation à des jours meilleurs. La composition du nouveau gouvernement, formé au lendemain des élections, est explicite : le technocrate Ahmed Nazif, qui a fait la preuve de l'efficacité de sa courageuse politique de réforme économique a été reconduit au poste de Premier ministre, aucun Frère musulman ne décroche de portefeuille et la proportion de ministres non députés est exceptionnellement élevée. Les personnalités sortantes sont celles qui étaient réputées bloquer les réformes et les nouveaux arrivants sont des entrepreneurs qui ont connu des réussites marquantes, pour la plupart des proches de Gamal Moubarak. Les ministres du gouvernement sortant qui faisaient déjà partie de l'entourage du fils du Président sont restés en place et occupent des postes clés en matière d'économie et de communication²⁴. On relève en revanche que Kamal al-Chazli, l'un des barons du régime, ne figure plus sur la photo de groupe.

Cette éviction doit être mise en parallèle avec l'épuration récente opérée dans les rangs du parti présidentiel et qui vise à y renforcer l'assise de Gamal Moubarak. En effet, on peut dire que le Président a échoué dans sa tentative d'instrumentalisation du processus électoral en vue de conforter la position de son fils dans la perspective de la succession. Gamal Moubarak s'est beaucoup exposé en gérant la campagne : il en sort affaibli, au profit d'une « vieille garde » qui ne veut pas céder la place et peut lui reprocher un certain aventurisme, résultats électoraux à l'appui. Plusieurs réformateurs faisant partie des « Gamal Boys » n'avaient pas été retenus pour figurer sur les listes du parti et l'échec de figures montantes au sein de ce groupe, comme Hossam Badrawi, président sortant de la commission de l'éducation à l'Assemblée du Peuple, a paru valider *a posteriori* cette éviction même si la nouvelle génération impute au contraire les mauvais scores du parti à la gestion sclérosée des « Anciens ». Toujours est-il que ceux – ci ont mieux défendu leurs sièges que les réformateurs proches du fils du Président, peu présents au sein de la nouvelle assemblée. Pour contrebalancer cette perte d'influence, le Président Moubarak a choisi la manière forte : début février, il a procédé à un renouvellement du Secrétariat général du PND, au profit de personnalités réformatrices et au détriment de deux caciques du régime, Kamal al-Chazli, carrément « débarqué » et Safouat al-Chazli, Secrétaire général du PND, qui se trouve désormais flanqué d'un Secrétaire général adjoint.

Le temps presse pour Hosni Moubarak. Le report des élections municipales ne lui laisse que deux ans de répit et la rumeur elle, ne lui accorde plus que quelques mois à vivre. Or, les éventuels effets des réformes économiques sur la population ne se feront pas sentir de sitôt et supposeront une révision en profondeur des mécanismes de redistribution

²⁴ Anass Ahmed El-Fiqqi : Information ; Tarik Mohammed Kamel Mahmoud : Communication et Technologies de l'information ; Rashid Mohammed Rashid : Commerce et Industrie ; Mahmoud Safwat Moheddin : Investissements ; Ahmed Mahmoud Osman Darwish : Développement administratif.

des richesses qui est loin d'être acquise. En attendant, les retombées sociales des réformes risquent fort d'alimenter le mécontentement social, prenant pour bouc émissaire le symbole de cette politique, Gamal Moubarak, dont la côte de popularité est déjà au plus bas. Confronté à une hostilité de moins en moins feutrée au sein du PND, le fils du *ra'is* ne dispose pour contrebalancer ces handicaps, ni du soutien de l'armée qui préférerait sans doute un président issu de ses rangs, ni de celui des États-Unis, un peu gênés aux entournures par la perspective d'une nouvelle succession dynastique dans la région. Concrètement, Gamal Moubarak pourrait prendre la tête d'un nouveau parti issu d'une scission du PND et rassemblant ses alliés autour d'un programme aux allures modernes. Mais dans ce cas, il ratera l'échéance de 2011, en vertu de la nouvelle loi sur les présidentielles qui ne reconnaît que les candidats présentés par un parti vieux de cinq ans.

Le scénario le plus plausible serait plutôt celui d'une étape intermédiaire anticipée qui laisserait éventuellement à Gamal Moubarak le temps nécessaire pour asseoir sa position et présenter plus tard une candidature qui aurait un peu perdu de sa dimension héréditaire. En faisant savoir récemment (7 mars) qu'il ne serait pas hostile à l'idée de se retirer avant terme au cas où un candidat sérieux briguerait son poste, tout en niant penser à son fils, Hosni Moubarak paraît s'être résolu à cette option.

**

*

Si le fait le plus saillant du processus électoral de 2005 a été aux yeux des médias et de l'opinion internationale montée en puissance des Frères musulmans dans le champ politique, cette réalité ne doit pas occulter d'autres changements. Les attentes de la population en matière économique et sociale, ainsi que la demande de démocratisation, ne peuvent plus être niées et ont vocation à prendre une nouvelle ampleur que ne pourra plus enrayer un retour pur et simple à la répression. Et ce en dépit de l'assouplissement probable des pressions américaines, par delà les déclarations de principe. Washington a ainsi condamné le report des municipales et les nouvelles atteintes aux droits de l'Homme, allant jusqu'à suspendre les négociations sur les accords de libre-échange. Cependant, la priorité accordée aux autres questions régionales (Iran, Palestine, Syrie-Liban, Irak), ainsi que les doutes croissants sur le bien fondé de la politique de démocratisation par la force²⁵ devraient valoir aux autorités égyptiennes un certain répit.

La succession, à peu près acquise à Gamal Moubarak il y a encore quelques mois, est aujourd'hui plus ouverte, surtout en cas de disparition ou de retraite prématurée du *ra'is*. Plus probable serait alors l'accession au pouvoir de l'un des membres de cet appareil d'État qui constitue encore, derrière la façade visible du régime et l'émergence de nouvelles générations, la réalité du pouvoir égyptien. Omar Soleyman, chef des services de renseignement, redouté des Égyptiens mais apprécié des Américains pour les services rendus en Palestine et en Irak pourrait remplir cet office : sa santé précaire et son âge en font le parfait candidat de transition. On peut aussi penser au très populaire Amr Moussa, Secrétaire

²⁵ Voir à ce propos : Francis Fukuyama, « After Neoconservatism », *The New York Times*, 19 Février, 2006.

général de la Ligue Arabe, ex ministre des affaires étrangères de 1991 à 2001 et fin diplomate, doté donc d'une double stature nationale et internationale. Quoi qu'il en soit, et en dépit des discours alarmistes sur « le péril vert », les fondamentaux du régime n'en seront pas ébranlés.